

LA FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS, SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION DE L'AVENIR, LANCE UN APPEL À PROJETS AUPRÈS DES 14/25 ANS

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE //

Promouvoir un comportement respectueux, solidaire, de partage et de liberté des usagers des 2 et 3-roues, tel est le thème du prix « Jeunes et 2/3-roues motorisés ».
À la clé pour le gagnant : 2.000 euros. Date de limite de dépôt de dossier : 28 octobre 2019.



Encourager les initiatives de prévention auprès des jeunes

La Fondation lance son premier appel à projets à destination des jeunes conducteurs de deux-roues motorisés, de 14 à 25 ans. Pour elle, la jeunesse ne prive pas de l'esprit de responsabilité et de capacité à penser la sécurité sur la route. Aussi elle souhaite encourager les initiatives individuelles ou collectives visant à faire évoluer les connaissances et les pratiques en matière de prévention, de sécurité et de partage de la route.

L'appel à projets peut concerner des actions de prévention visant à mieux connaître les dangers pour pouvoir les éviter, des recherches permettant de développer les connaissances sur l'usage des 2 et 3-roues motorisés et les interactions entre usagers, ou encore de nouveaux dispositifs ou méthodes pour limiter les conséquences des accidents.

Le prix « Jeunes et 2/3-roues motorisés » a pour objectif de récompenser ces actions. Un jury étudiera les dossiers proposés et un prix de 2.000 euros sera remis à l'initiative qui sera élue pour l'année 2019.

La Fondation Mutuelle des Motards, unique fondation dédiée aux conducteurs des 2 et 3-roues

En cohérence avec son engagement pour la prévention et sa volonté d'être acteur du progrès, l'assureur a créé sa « Fondation Mutuelle des Motards » en 2014, en partenariat avec la Fondation de l'Avenir. Elle vise, entre autres, à promouvoir des actions de prévention, d'information et d'accompagnement au bénéfice de tous les conducteurs des 2 et 3-roues motorisés, et de leur entourage. Elle œuvre également pour une meilleure prise en compte lors d'un accident de la circulation, et l'amélioration des pratiques de soin et d'accompagnement.

Les travaux de la Fondation Mutuelle des Motards

Un exemple de travaux de la Fondation est l'étude sur « les motards après 40 ans » menée par le sociologue Marc Camiolo. Un travail d'enquête réalisé auprès d'un panel de motards issus essentiellement de «2-roues Lab'», laboratoire d'études en ligne des différentes populations d'usagers de 2-roues motorisés conçu par la Mutuelle des Motards. Cette étude a donné lieu à un colloque en septembre 2018 et à la publication d'un ouvrage collectif, dont le lancement et la présentation auront lieu très prochainement au siège de la Mutuelle des Motards, à Pérois (34).

À PROPOS DE LA MUTUELLE DES MOTARDS

Créée en 1983 par 40 000 membres fondateurs à l'appel de la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère), l'assurance Mutuelle des Motards est le spécialiste de la protection des conducteurs de 2 et 3-roues motorisés. Développer la pratique du 2-roues à moteur et protéger ses sociétaires en concevant des produits d'assurance innovants sont les deux moteurs de la Mutuelle des Motards.

CONTACT PRESSE MUTUELLE DES MOTARDS

Laure Gelmini : 04 67 04 71 63 / 06 62 16 47 84
laure.gelmini@amdm.fr

Informations pratiques

Modalités de l'**appel à projets** et dossier à remplir en ligne sur :

www.fondationmutuelledesmotards.org

Date de limite de **dépôt de dossier** : **28/10/2019**



270 impasse Adam Smith
CS 10100 - 34479 Pérois cedex
www.mutuelledesmotards.fr